

Petite Revue du Tiers - Ordre

DE

SAINT-FRANÇOIS

VOL. VI

MONTRÉAL, MAI 1889

No 4

MOIS DE MARIE.

L'hiver est déjà passé, les pluies sont terminées et ont cessé, levez-vous donc, ô ma bien-aimée ! et venez.
Cantiq. II.

Ce que l'Époux des cantiques disait à sa glorieuse Épouse, ce que l'Église chante à la gloire de Marie au jour de sa Nativité, nous pouvons le lui répéter au commencement de ce mois béni, où la nature déploie ses trésors de beauté et de vie et où tout sur la terre semble resplendir des splendeurs de Dieu même. Nous sortons à peine des jours consacrés au repentir, l'Épouse triomphante de Jésus-Christ a fait entendre le chant de l'allégresse, l'*Alleluia* des cieux ; l'écho de nos saintes basiliques redit encore le dernier mot des apôtres de la pénitence, et déjà on nous convie à venir chaque jour visiter les autels de Marie pour y recueillir les louanges de celle que chacun de nous est heureux d'appeler sa mère. Ne nous y méprenons pas, ce culte solennel rendu par l'Église entière à la divine Marie renferme plus que les inspirations de la piété, il est aussi un foyer de lumière, il offre à l'esprit les leçons du plus haut enseignement en même temps qu'il inonde le cœur d'ineffables consolations. Nous allons donc rechercher les causes de cette institution toute moderne du *Mois de Marie* et nous dirons ensuite quelque chose sur la manière de le célébrer.

Chaque siècle a vu s'établir dans l'Église une multitude de pratiques saintes, destinées à ranimer la piété envers Marie et à attirer sur ses fidèles serviteurs les trésors de grâces dont elle est la dispensatrice. Le même sentiment, qui a présidé à toutes les pieuses institutions consacrées à son honneur, a fait naître l'heureuse pensée du mois de Marie. Cette pratique, si avantageuse et si

chère aux vrais catholiques, semble avoir été réservée pour ces derniers temps, afin de réveiller dans les cœurs languissants des chrétiens les sentiments dont ils doivent être pénétrés envers la plus tendre des mères.

C'est en Italie et vers le milieu du dix-huitième siècle que ce pieux usage a pris naissance. La France, cette noble terre où se naturalisent si vite toutes les grandes et généreuses pensées, la France, dis-je, suivit de fort près l'exemple de l'Italie et elle voulut que le mois de Marie fût célébré par ses enfants avec tout le zèle et toute l'ardeur dont ils sont capables.

Un seul mois de l'année ne comptait aucune fête en l'honneur de la très-sainte Vierge, c'était le mois de mai (1); ce fut peut-être, une des raisons pour lesquelles on voulut le consacrer tout entier à la gloire de Marie. "Quand on fait une offrande, dit le Père Lalomia, on doit toujours présenter ce qu'on a de mieux; c'est pourquoi on a choisi de préférence le plus beau mois de l'année, le mois de mai, qui, par le renouvellement de la nature et l'agréable variété des fleurs dont la terre se couvre, semble inviter l'âme à renaître aussi à la grâce, à se parer des plus beaux actes de vertu, et à en former comme la couronne de la Reine de l'univers."

C'est au delà des Alpes, avons nous dit, qu'il faut aller chercher le berceau de cette pieuse pratique du mois de Marie; or il est bon de savoir qu'en plusieurs provinces de la péninsule italique le mois de mai était presque entièrement consacré à des plaisirs dangereux et coupables. Cette touchante dévotion devait donc faire une salutaire diversion aux divertissements profanes; et bientôt, en effet, ce temps de désordres et d'excès fut transformé en des jours de salut.

Abstraction faite de cette disposition providentielle en notre faveur, le culte de Marie considéré en lui-même ne renferme-t-il pas d'immenses avantages pour la famille et la société? N'est-ce point parce que les sentiments les plus purs et les plus légitimes se sont affaiblis dans les âmes que le monde semble périlcliter? et si la famille et la société sont menacées d'un effroyable cataclysme, n'est-ce point parce que la sainte autorité du père et de la mère a été méconnue par des enfants égarés? A ce mal souverain, il n'est pas de remède plus efficace que le

(1) La fête de Notre-Dame Auxilia'rice, qui se célèbre le 24 mai, n'a été instituée par Pie VII qu'en 1814 ou 1815.

culte de Marie, puisqu'il est fondé sur sa divine maternité. Est-il rien de plus digne du respect et de l'amour d'un enfant que la mère dont il a sucé le lait ? Notre mère selon la chair nous a allaités de sa propre substance ; Marie, cette mère de grâce et d'amour, nous a nourris du corps et du sang de son Fils. Elle ne pouvait nous donner un aliment mieux approprié à nos besoins ; et, en notre faveur, elle a épuisé toutes les ressources de son amour, toutes les richesses de son dévouement. A tout jamais, Marie sera le type merveilleux des mères chrétiennes, et en la faisant honorer par les vrais enfants de Jésus-Christ, la maternité humaine sera également remise en honneur. Cela seul, à certains égards, suffirait pour reconstituer la famille sur ses véritables bases.

Les rapports, ou relations de famille, forment ce que l'on est convenu d'appeler le lien social, et à ce compte, les vertus pratiquées au sein de la famille aident à l'ornement, au bien-être et au progrès de la société. L'homme lui apporte sans peine le concours des habitudes vertueuses contractées au foyer domestique ; or, considérée à ce point de vue, la pratique du mois de Marie sera encore la source d'immenses bienfaits pour le monde social, puisque chacun peut s'y inspirer des plus nobles élans et du plus généreux dévouement.

La réhabilitation de la femme par Jésus Christ et par la sublime dignité conférée à Marie est un fait acquis à l'histoire ; et depuis cette heureuse époque, la femme est devenue un des stimulants les plus actifs de la civilisation en sorte que, sans encourir le reproche d'exagération, on peut dire qu'elle a reçu de Dieu une grande et sainte mission. Mais, pour la remplir dignement, elle a besoin de revenir à sa perfection primitive, puisque ce ne fut qu'après avoir souillé son cœur par sa révolte contre Dieu que la première femme introduisit le péché dans le monde. Or quel plus parfait modèle de toutes les vertus peut-on proposer à la femme réhabilitée, que celle dont toutes les générations rediront la gloire et la félicité ? Que d'utiles leçons ne nous est-il pas donné de puiser dans ce culte rendu à Marie et inspiré par les sentiments les plus purs de la piété filiale ? Aussi, entre toutes les pratiques de dévotion instituées en l'honneur de Marie, n'en est-il aucune de plus douce, de plus agréable et s'harmonisant mieux avec les dispositions instinctives de notre âme que celle de ce mois béni.

Les fêtes de familles sont celles où l'on goûte toujours

les joies les plus pures et les plus intimes. Ce n'est jamais sans une profonde émotion que des enfants voient s'approcher la fête de leur père ou de leur mère. Ils s'y préparent à l'avance et dès que s'est levé le jour heureux qui doit être le témoin de leur reconnaissance et de leur amour, ils enlèvent au jardin de la maison son plus bel ornement, la fleur dont les éblouissantes couleurs répandent un vif éclat sur tout ce qui l'entoure et dont le suave parfum se répand en tous lieux. Un bouquet composé avec art devient, dans son muet langage, l'expression la plus significative de leurs sentiments, et s'ils ajoutent des chants ou des paroles à ces touchants emblèmes, ce n'est à proprement parler que pour associer les sens extérieurs aux généreux mouvements d'une âme profondément pénétrée. Telle doit être notre conduite envers Marie pendant ce mois où nous viendrons chaque jour déposer à ses pieds les fleurs de nos pensées et de notre amour. Pourrions-nous nous lasser de lui répéter notre dévouement, notre reconnaissance et notre admiration ? Avec quelle pieuse ardeur ne devons-nous pas emprunter à l'Eglise ses plus beaux chants et ses plus ferventes prières ? Ils est juste encore d'embellir et d'orner l'autel de Marie au prix des légers sacrifices que sait toujours nous imposer une ingénieuse piété. Il faut quelque chose qui parle à nos sens, et dans la mesure de nos ressources, nous devons concourir à l'ornementation de cet autel où tant de grâces nous sont préparées. Les enfants de Marie seraient-ils moins désintéressés et moins généreux que ne le furent les filles d'Israël lorsque Moïse voulut orner le tabernacle ?

Ce culte extérieur ne saurait répondre aux besoins de notre cœur et aux désirs de notre Mère, il faut encore lui tresser d'autres guirlandes, lui offrir d'autres tributs. Le culte de l'imitation est celui dont son cœur maternel est le plus sensiblement touché ; il est inhérent à notre nature. Voyez, en effet, ce petit enfant auprès d'une mère, objet de sa tendre et affectueuse vénération, il cherche à la faire revivre dans ses pensées, dans ses sentiments, dans son langage, dans ses démarches, dans toute sa conduite. Il est fier et heureux de s'entendre dire qu'il ressemble à sa mère : à ce moment ses yeux se portent irrésistiblement sur elle avec un indicible amour. C'est pour sa mère une joie inexprimable de se voir revivre dans son enfant. C'est donc en imitant les vertus de Marie et en nous efforçant de nous les approprier que

nous nous rendrons véritablement dignes d'être appelés ses enfants. Etudions sa vie et nous y trouverons l'assemblage de toutes les vertus. A l'orgueil de notre siècle, elle oppose une humilité profonde ; par sa modestie, sa retenue et son amour de la retraite, elle confond les maximes et la vie sensuelle du monde. Sa parfaite abnégation, son sublime et généreux dévouement flétrissent à jamais l'égoïsme de notre époque.

Si nous envisageons sous un même point de vue l'ensemble des vertus de cette divine Mère, effrayés d'une si haute perfection, nous désespérerons de pouvoir jamais marcher sur ses traces ; mais il n'en sera plus ainsi lorsque nous voudrons nous appliquer à les étudier une à une pour les faire passer dans le détail de notre vie pratique. C'est là justement ce que nous devons faire pour honorer dignement Marie pendant ce beau mois qui lui est consacré. Courage donc, ne nous laissons jamais effrayer par la conviction de notre propre faiblesse, puisque Marie sera à la fois notre modèle et notre soutien jusqu'à ce que sonne pour nous l'heure du dernier combat. Elle nous aidera alors au passage du temps à l'éternité et nous obtiendra de son divin Fils les immortelles récompenses de la sainte Sion.

Les traits suivants nous encourageront dans la dévotion envers la sainte Vierge :

UNE PAUVRE BERGÈRE ET MARIE

Une pauvre bergère, dit le P. Luc Wading dans son volumineux ouvrage sur " l'Ordre des Frères Mineurs ", avait une si tendre affection pour la bienheureuse Vierge Marie que tout son bonheur était de se retirer dans une petite chapelle située sur la montagne et placée sous le vocable de Notre-Dame ; et pendant que ses troupeaux paissaient tout à l'entour, elle demeurait là des heures entières dans de doux entretiens avec la bonne Mère. L'image de Marie était en relief et sans aucun ornement ; alors cette pieuse bergère lui fit un manteau d'un morceau d'étoffe la plus belle qu'elle put trouver. D'autres fois, elle cueillait des fleurs dans les champs, elle en faisait des guirlandes, et montant sur l'autel, elle les plaçait comme une couronne sur la tête de Marie. " Ma Mère, lui disait-elle, je voudrais placer sur votre front une couronne d'or et de pierres précieuses, mais parce que je ne suis qu'une pauvre bergère, je ne puis vous donner qu'une couronne de fleurs ; acceptez-la du moins comme un gage de mon amour. " C'est par de semblables hommages que cette jeune fille s'efforçait d'honorer sa Mère des cieux. Quelque temps après, elle tomba malade, et elle était à toute extrémité, lorsque deux Frères Mineurs, passant par cet endroit et fatigués du voyage, s'assirent sous un arbre pour se reposer. L'un s'endormit et l'autre demeura éveillé ; mais tous deux eurent la même vision. Ils virent une troupe de jeunes

vierges, toutes parfaitement belles, dont l'une qui était au milieu des autres, surpassait ses compagnes en beauté et en majesté. Un des religieux s'adressant à celle-ci lui demanda qui elle était et où elle allait. " Je suis, lui répondit-elle, la Mère de Dieu, et je vais, avec les saintes vierges dont se compose ma suite, visiter une vierge moribonde qui souvent me visitait, en un de mes sanctuaires, pendant sa vie." La vision disparut aussitôt et les religieux se dirent l'un et l'autre : " Allons nous aussi visiter cette bergère." Ils se mirent en chemin et, guidés par l'esprit de Dieu, ils arrivèrent à la pauvre habitation de la jeune fille. Etant entrés, ils la trouvèrent gisante sur un peu de paille ; et comme ils la saluaient, elle leur dit : " Mes frères, priez Dieu pour qu'il vous fasse voir en quelle société je me trouve." Sur quoi ils se mirent à genoux ; et Dieu ayant ouvert leurs yeux, ils virent au chevet du lit de la mourante, Marie tenant une couronne à la main. A ce moment la Mère de Dieu et les vierges de sa suite entonnèrent un hymne sacré : à ce chant céleste, l'âme de la bergère brisa les liens de sa captivité et vint se reposer sur le sein de Marie, qui la couronna et l'emmena triomphante dans le ciel.

M. OLIER, LE CÉLÈBRE FONDATEUR DE SAINT-SULPICE ET MARIE

M. Olier n'entreprenait jamais rien sans consulter Marie, et lui offrait aussi les prémices de tout ce qu'on lui donnait.

" Je remarquerai ici, nous dit-il lui-même dans ses mémoires, une chose qui paraîtra ridicule ou au moins trop enfantine ; mais pourtant j'ai toujours été obligé de la continuer : c'est que je n'ai jamais osé me servir d'aucun nouveau vêtement, comme des habits, de chapeaux et du reste, sans en consacrer à Notre-Dame le premier usage, en m'allant présenter à elle avec mes nouveaux habits, la priant de ne point souffrir que, pendant qu'ils seraient à mon usage, j'eusse le malheur d'offenser jamais son Fils. Il m'est parfois arrivé de croire que cette pratique était une faiblesse et une niaiserie comme aussi une sujétion trop grande, voyant que pas un de ceux que je connaissais n'en usait, et que j'étais le seul. Mais, dès que je manquais à ce devoir, j'en étais aussitôt repris ; car le jour même, ou le lendemain, ou fort peu de temps après, mes hardes se perdaient ou se déchiraient ou bien se brûlaient. Je remarquais ces accidents comme une peine visible qui m'était envoyée, pour me corriger de ma faute et m'avertir de n'y plus retomber.

LES FLEURS OFFERTES A MARIE

Autrefois les fleurs, l'herbe, le feuillage, toutes ces riantes parures des bois, des champs et des jardins, tenaient une large place dans l'appareil des cérémonies religieuses. Est-il, en effet, un plus doux encens que celui des œillets et des roses, et les couleurs de la robe du printemps charment-elles moins les yeux que celles des gothiques vitraux ?

Durant les jours de grande solennité, nos pères ne se contentaient pas comme nous d'orner l'autel de quelques bouquets. Dans les

églises, on élevait entre les piliers de la nef des arceaux de feuillage, et on épandait sur les dalles un ample tapis d'herbes. A l'Ascension et à la Pentecôte, l'herbe se remplaçait par des joncs verts.

UNE PRIÈRE A LA SAINTE VIERGE

Un jeune homme, depuis longtemps oublié de Dieu, partant pour Paris, alla, par politesse, demander à une dame amie de sa famille ses commissions.

—J'en aurais bien une, dit la dame, une petite, mais peut-être vous gênera-t-elle ?

—Dites, madame, je suis à vos ordres.

—Eh bien ! ayez la bonté, dès votre arrivée dans la capitale, d'aller dire pour moi un " Ave Maria " à Notre-Dame-des-Victoires.

Par convenance, le jeune homme s'inclina ; mais la commission n'était guère de son goût.

Après un séjour d'un mois, employé à visiter les merveilles de Paris, le jeune voyageur prêt à repartir, se rappela la commission reçue et " l'Ave Maria " promis.

—Tant pis, dit-il, je n'irai pas. Pourtant j'ai promis, et je ne voudrais pas qu'on put douter de ma parole... J'y vais, mais ce sera bientôt fait...

Le voilà dans le pieux sanctuaire, il s'agenouille à demi sur un prie-Dieu, et, de l'air dont .. fait une corvée, il cherche dans sa mémoire la prière à Marie, délaissée, hélas ! depuis longtemps. Il la trouve et la dit.

Soudain, comme le charbon ardent embrase le bois desséché, cette douce invocation pénètre et saisit l'âme du pauvre pécheur : c'est un réveil, c'est une douce vision. Il se sent ému, il pleure. Le vénérable M. Desgenettes passait en ce moment : il voit cette émotion ; il devine un prodige et il s'approche. " Ne résistez pas à l'appel de votre mère du ciel, dit le prêtre, et votre mère de la terre qui vous attend là-bas en sera heureuse. " La grâce avait triomphé : bientôt le jeune homme se confessait. Il retardait son départ jusqu'au lendemain afin de pouvoir communier.

Il fut heureux de dire qu'il avait fidèlement accompli sa mission et qu'une prière à Marie l'avait ramené à Dieu, à l'honneur, au devoir.

PRIÈRE D'UNE JEUNE MÈRE DE FAMILLE A LA TRÈS SAINTE VIERGE.

Au jour où le Seigneur me retira ma mère,
 Mon cœur désespéré s'est appuyé sur Toi,
 Et depuis cet instant, exauçant ma prière,
 Jamais tu n'as trompé mon amour et ma foi.
 C'est pourquoi je remets, si pleine d'espérance,
 Le sort de ma famille entre tes douces mains ;
 Je t'offre mes enfants, garde leur innocence,
 Et de tous ceux que j'aime, oh ! fais un jour des saints !

E. K.

EXPLICATION DE LA RÈGLE.

CHAPITRE III

DU SAINT HABIT ET DE SA SIGNIFICATION.

“ Les Tertiaires porteront, suivant l’usage, le petit scapulaire et le cordon ; autrement, ils seront privés des droits et privilèges accordés aux enfants de St. François. ” (Règle de Léon XIII, chapitre 1er § 3.)

Le costume porté par les Tertiaires est de deux sortes : il y a le petit costume et le grand costume. Nous allons parler successivement de ces deux habits puis nous indiquerons leur commune signification.

I. Du petit habit. Le petit habit du Tiers-Ordre de St. François se compose d’un scapulaire et d’une corde.

Le scapulaire est fait entièrement de laine brune ou gris cendré ; il couvre les épaules sur une largeur de quatre doigts, et il descend au-dessous de la ceinture de façon à pouvoir être retenu par la corde. (Jules II, Constitution Visis.)

Ce scapulaire est appelé petit quand on le compare à celui que portent les membres de certains ordres religieux, et dont les dimensions sont plus grandes ; on pourrait le nommer, et on le nomme, de fait, grand scapulaire, en le comparant à celui dont nous parlerons tout à l’heure.

La corde est de chanvre, de lin ou de laine ; elle est de grosseur convenable, assez longue pour entourer le corps, et munie de trois nœuds.

On peut remplacer le scapulaire par une petite tunique de même longueur, ou encore par un tout petit scapulaire semblable à celui du Mont-Carmel (Sacree Congrégation).

Le premier scapulaire et le premier cordon sont bénis par le prêtre qui préside la cérémonie de vêtiture ; lorsqu’à ce premier costume on en substitue un second, la bénédiction n’est pas nécessaire.

Le petit habit se porte sous les vêtements ordinaires ; il n’est pas nécessaire qu’il touche le corps.

Il faut absolument porter le petit habit, pour jouir des faveurs accordées aux Tertiaires (règle de Léon XIII.)

II. Du grand habit. Le grand habit se compose d’une tunique et d’une corde.

La tunique est faite de la même étoffe que le scapu-

laire, elle a un col droit, des manches ouvertes et elle couvre tout le corps.

La corde du grand costume est semblable à celle du petit mais un peu plus grosse. Les sœurs portent en outre un grand voile noir. Les frères et les sœurs peuvent ajouter un petit manteau et un chapelet dit Couronne Franciscaine. Parfois on donne aux sœurs novices un voile blanc.

Le grand habit se porte sur les vêtements ordinaires.

Les tertiaires qui ont fait profession dans une fraternité ont seuls le droit de revêtir publiquement le grand costume ; ni les novices, ni les tertiaires isolés, même profès ne jouissent de ce privilège (Innocent XI).

De plus on ne prend le grand habit qu'aux offices de la fraternité ou bien dans les cérémonies auxquelles les tertiaires assistent en corps. (Benoit XIII, Benoit XIV).

Tout tertiaire profès peut revêtir privéement la tunique et la corde ; tout tertiaire profès à également le droit de se faire mettre au cercueil avec le grand habit de l'Ordre : cette faculté n'est pas accordée aux novices (Ibs.)

A ne considérer que les règles générales le port du grand costume est facultatif ; toutefois dans les fraternités où il est prescrit, il devient obligatoire.

III. Signification de l'habit. Il est évident que le petit habit est le diminutif du grand costume, en sorte que l'un et l'autre ont la même signification principale. L'un et l'autre sont le symbole de la vertu capitale des tertiaires, à savoir la pénitence.

La tunique et le scapulaire figurent nos mauvaises inclinations ; ils nous rappellent que nous sommes tous portés au mal, notamment à l'orgueil et à la sensualité. La corde représente la mortification ; elle nous invite à réprimer nos penchants dérégés, et tout spécialement à supporter les humiliations et les peines qu'il plaît à la divine Providence de nous envoyer.

Chers frères et chères sœurs en St François, souvenez vous que, suivant l'expression de l'admirable auteur de l'Imitation, ce n'est pas l'habit qui fait le moine, mais bien la ferveur dans le service de Dieu ; souvenez vous que, pour être de vrais tertiaires, il ne suffit pas de porter les livrées de St François, mais qu'il faut encore imiter la sainteté du glorieux pauvre d'Assise laquelle est une vivante image de la sainteté de Jésus crucifié. A la suite du Sauveur et en union avec votre séraphique Père, marchez courageusement dans la voie du Calvaires

dans la voie des opprobres et de la douleur ; marchez avec constance dans ce royal chemin, et un jour, soyez en sûrs, la douleur fera place à la joie, la honte à la gloire ; un jour le Calvaire se dérobera sous vos pieds et vous serez transportés par les anges au sommet du Thabor non point pour quelques instants comme les apôtres, mais pour l'éternité tout entière.

LA MORTIFICATION DANS LES DÉTAILS DE LA VIE

(Suite.)

L'imagination est trompeuse et ne dit jamais la vérité. Elle sait aussi peindre tout en noir. Si l'on vous a fait une injure, une injustice, elle vous dit que le mal est irréparable, que tout est perdu, que la réconciliation est impossible. Calmez-vous, ne troublez pas votre sommeil, bientôt vous verrez que le mal n'en vaut pas la peine.

Vous éprouvez un revers de fortune, la perte d'un parent, je ne condamne pas vos larmes, mais sachez contenir votre douleur dans les bornes de la résignation chrétienne qui croit et qui espère, Dieu est encore avec vous et il vous *suffit*.

Pour le passé l'imagination rend permanent le mal le plus passager : le *présent* ennuit et dégoûte ; on s'imagine qu'on serait mieux là où on n'est pas, l'*avenir* importune par la perspective d'un bonheur illusoire, ou par l'appréhension de croix imaginaires.

Né croyez pas tout perdu parce que quelque chose viendra à vous manquer et *n'en perdez pas la tête*.

Réprimez votre imagination qui vous porte à agir avec précipitation et vous n'aurez pas à déplorer une parole, une démarche inconsidérées, comme il vous arrive quelquefois.

L'imagination vous rend insupportables, inquiets, chagrins, mécontents inconstants.

Mortifiez-la, autrement vous ne serez jamais à ce que vous faites.

Elle fait le tour du monde avant que nous nous en soyons aperçus.

Mettez-lui un frein, veillez sur vos sens qui portent à l'imagination de choses extérieures : de là, une foule d'extravagances et d'idées *impossibles*.

40 LES DÉSIRS.

Lorsque l'imagination nous a représenté un objet, nous sommes portés à l'aimer, à le désirer ou à le haïr et à l'éloigner de nous : de là deux sentiments qu'il faut encore mortifier.

Désirs.—Ne désirez autre chose que DIEU et ne vous mettez plus en peine de tout ce qui ne concerne pas votre profession. J'ai peu de désirs et encore ce que je désire, je le désire peu, disait saint François de Sales.

Modérez le désir que vous avez de savoir, même les choses nécessaires.—L'homme forme des désirs pour être heureux. et ses désirs font en partie son malheur.

La peine naît du désir ; voulez-vous éloigner de vous la source de mille troubles et de mille inquiétudes ? voulez-vous avoir une paix admirable ? mortifiez vos désirs.

Retranchez surtout les désirs vains et inutiles (et croyez bien que vous en avez.) Ne désirez rien ou ne le désirez qu'avec modération. " Les désirs inutiles, dit Saint-Gregoire, gâtent le parfum de la dévotion."

Répugnances.—Mortifions aussi nos répugnances, nos dégoûts, nos antipathies, nos craintes. Ne craignez que le péché. La nature s'impressionne facilement elle s'éloigne ou se révolte ; obligeons-là à se calmer, à se soumettre. Elle en frémissa d'abord, mais bientôt vous l'aurez vaincu.

50 LA VOLONTÉ.

Nous devons plier en tout notre volonté à notre devoir c'est-à-dire au bon plaisir de DIEU ; la volonté et les inspirations de la grâce doivent vous conduire dans tout ce que vous avez à faire, sans vous laisser entraîner par l'humeur ou les saillies naturelles.

Détachez-vous de vous-même, c'est-à-dire de votre propre volonté. Saint François d'Assise dit que c'est là le plus grand don que l'on puisse recevoir de DIEU. Saint Bernard assure que si tous les hommes renouçaient à leur propre volonté, il n'y aurait jamais personne de damné.

La volonté propre rend défectueuses même les bonnes œuvres, sachons sacrifier notre volonté même devant un bien.

Soumettez-vous à l'obéissance comme un enfant. Vous voulez agir de telle manière, d'autres veulent autrement : cédez, vous aurez du mérite sans responsabilité.

Les maîtres de la vie spirituelle assurent qu'on ne peut offrir à DIEU de sacrifice plus agréable que celui de la volonté.

Or, quel trésor vous avez à exploiter ! A toute heure d'un jour, on trouve à renoncer à sa volonté : on se prive d'une visite inutile qui fait plaisir, on remplit une œuvre de charité qui ennuit, on se couche deux minutes plus tard, on se lève deux minutes plus tôt. Lorsque deux choses se présentent à faire, on donne la préférence à celle qui nous plaît le moins.

Vous voulez vos aises, vos commodités : ne les recherchez pas.

“ La voie de la perfection, dit saint Bonaventure, consiste dans un parfait renoncement à toutes nos volontés (1). ”

Dans les choses temporelles, comme dans les choses spirituelles, nous ne devons jamais rien faire purement pour accomplir notre volonté et satisfaire à notre inclination, mais agissons toujours par des motifs plus élevés.

60 LES PASSIONS DU CŒUR

C'est surtout le cœur qui a péché, c'est surtout le cœur qui doit éprouver une salutaire amertume.

Il peut être chaque jour le théâtre de nombreuses mortifications. C'est une perte qu'on éprouve, c'est l'injure, la calomnie, c'est une parole piquante qu'on nous dit, une humiliation qu'on nous fait subir, une indifférence qu'on nous témoigne, une ingratitude qu'on nous marque, un service qu'on nous refuse ou qu'on nous reproche ; on nous traite sans égards, on ne nous prévient de rien, on méconnaît notre mérite, on interprète mal nos intentions, on nous blâme à tort, nous sommes trahis, délaissés, et personne ne nous console ; hier nous comptions sur une personne, sur le succès d'une affaire, aujourd'hui nos espérances sont déçues, etc., etc. Au milieu de tout cela, sachons réprimer l'émotion de notre cœur et disons, aux pieds de notre crucifix : Mon JÉSUS, que je souffre ! je vous offre mes peines en union avec vos souffrances, aidez-moi.

En outre, celui qui veut mortifier son cœur le détache de tout ce qui l'enchaîne, il ne tient à rien ; si on lui enlève quelque chose, il conserve une paix inaltérable.

(1) *Speculum Disciplinæ*, c. xxv.

Voulez-vous conserver une grande liberté d'esprit, dégagez votre cœur et ne vous attachez à rien qui vous captive.

Vous êtes trop attaché à une chose quand vous y pensez comme naturellement, ici et là, et que son image se présente sans cesse à votre esprit. Mortifiez cette passion.

Oh ! le cœur ! Voici le vaste champ où nous devons lutter et combattre, car nos ennemis y sont nombreux.

Si l'orgueil vous enfle, veillez sur vos pensées et vos paroles, réfléchissez souvent sur vos nombreuses misères, sur votre néant ; et vous arrive-t-il d'agir par orgueil, punissez-vous à l'instant par un acte d'humilité. Domptez votre susceptibilité, votre entêtement.

Remarquez-vous que votre cœur est collé aux biens de la terre, que vous ne rêvez que fortune : faites l'aumône, abstenez-vous pendant quelque temps de compter, d'évaluer la valeur de vos biens.

Votre cœur est-il enclin au plaisirs des sens ? vous devez prier, veiller scrupuleusement sur vous-même et surtout éviter le danger.

Si l'envie, la jalousie, vices qui ruinent le corps comme l'âme, vous atteignent : vous les combattez *en parlant avantageusement* de la personne que vous jalousez, en la *fréquentant*, en l'aidant dans ses succès.

Êtes-vous passionné pour le jeu, la chasse etc., commencez d'abord par vous livrer à ces exercices à de plus rares intervalles, puis consacrez-leur moins de temps.

Vous êtes peut-être sujet à l'intempérance... prenez garde : ce vice, sans qu'on s'en doute, entraîne loin. Imposez-vous une petite mortification à chacun de vos repas et fuyez les occasions.

(A continuer.)

Toujours et partout, en tout lieu et à tout moment, croyons humblement et véritablement, et attachons-nous à notre foi.

—S. Franç. —1re Règl. des FF. Min. xxiiij.

L'homme oisif perd le monde présent et le monde à venir, en ne produisant de fruit ni pour lui ni pour les autres. Il est impossible d'acquiescer les vertus sans sollicitude ni travail. —B. Egide d'Assise.

Vous n'avez pas d'autre ennemi que vous-même. Si donc vous voulez haïr votre ennemi, commencez par votre corps et votre appétit sensuel. Soumettez-le à l'esprit comme un esclave révolté.

—S. François.—Petits Sermons, iv.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LA CONFRÉRIE DU CARMEL ET LE SAINT SCAPULAIRE

1. Les religieux, connus sous le nom de Carmes, remontent, par les ermites du Mont Carmel, bien au-delà du christianisme. Ils ont été érigés en ordre religieux au XII^e siècle de notre ère.

2. En 1251, ils ont reçu de Marie le Scapulaire, signe distinctif de leur ordre : et, peu après, ils obtinrent du Saint-Siège la faculté d'établir parmi les fidèles de pieuses associations de prières ou des confréries, sous le titre de Notre-Dame du Mont Carmel.

3. Les membres de ces confréries ont, eux aussi, pour signe distinctif, le petit scapulaire dit également *Petit habit de la Vierge*, et, en vertu de leur titre d'associé, ils participent à tous les mérites des religieux carmes et à leurs bonnes œuvres.

4. Pour faire partie de la pieuse association du Carmel deux choses sont requises : 1. Recevoir le scapulaire d'un religieux carme ou d'un prêtre, tenant d'eux le pouvoir de l'imposer ; 2. Inscrire son nom dans le registre d'une confrérie canoniquement érigée, soit directement, soit par l'entremise du prêtre qui impose le scapulaire. Un indult du 30 avril 1838 avait dispensé les fidèles de cette seconde condition. Le pape Léon XIII a révoqué cette concession par un décret (27 août 1887.)

5. Pour gagner les nombreuses indulgences, concédées par les souverains Pontifes à la confrérie de Notre-Dame du Carmel, les associés doivent porter sur eux le saint scapulaire et accomplir les conditions spécifiées dans les Brefs. Toutefois, si la visite de la chapelle de la confrérie est prescrite et qu'on ne puisse s'y rendre, on peut y suppléer par une visite à l'église paroissiale.

6. Pour avoir part à l'assistance promise par la sainte Vierge à l'heure de la mort et à l'indulgence accordée, pour ce moment, par les Souverains Pontifes, des prières journalières ne sont pas requises, il suffit d'être membre de la confrérie et de porter avec piété le saint scapulaire à cet instant suprême.

7. Pour participer au privilège de la *Bulle sabbatine*, ainsi qu'il a été dit plus haut, les Associés doivent garder la chasteté propre de leur état et réciter tous les jours l'office de la Vierge. Cette dernière obligation peut être

commuée par les religieux carmes ou par les prêtres qui ont reçu d'eux le pouvoir de donner le scapulaire. Les prières les plus ordinairement imposées, pour cette commutation, sont le *Magnificat*, l'*Ave Maris Stella* et le *Salve Regina*, parce qu'elles font partie du petit office de la sainte Vierge. Les abstinences des mercredis, pour ceux qui ne savent pas lire, peuvent de même être commuées par quelques prières ou d'autres œuvres de religion.

8. Le scapulaire doit être en étoffe brune ou noire et de forme carrée. C'est un pieux usage d'y ajouter une image de la sainte Vierge brodée ou cousue; mais le scapulaire simple suffit. Peu importe la matière et la couleur des cordons qui unissent les deux parties du scapulaire.

9. On doit porter le scapulaire de manière qu'un des deux carrés de laine pende sur la poitrine et l'autre dans le dos. Le scapulaire ne peut donc pas être disposé en sautoir, les deux carrés réunis ensemble d'un même côté.

10. Le scapulaire doit être constamment porté, la nuit comme le jour. Si pour quelque motif, on est obligé de le quitter on doit le reprendre le plus tôt possible. Il est d'ailleurs indifférent de le placer en dessus ou en dessous des vêtements.

11. Un associé qui aurait eu le tort de cesser de porter le scapulaire par indifférence ou par oubli, pendant un temps notable, n'aurait pas néanmoins besoin de se le faire imposer de nouveau; il lui suffirait de le reprendre. Toutefois, si c'était par irréligion ou par mépris qu'il se fut abstenu de le porter, il devrait, ainsi que Rome l'a décidé, le recevoir de nouveau, parce qu'il a rompu les liens qui l'unissaient à la confrérie.

12. Quand le premier scapulaire est hors d'usage, on peut le brûler. Il n'est pas nécessaire de faire bénir les autres scapulaires qu'on prend ensuite, pour le remplacer; ils participent à la bénédiction donnée au premier, dont ils ne sont que l'extension.

QUE DOIT CONCLURE UN VRAI CHRÉTIEN DES NOTIONS PRÉCÉDEMMENT DONNÉES SUR LA CONFRÉRIE DU CARMEL ET SUR LE SCAPULAIRE

La première conclusion que doit tirer un vrai chrétien est de se faire recevoir dans la pieuse confrérie du Carmel, s'il n'a pas encore le bonheur d'en être membre, et de s'ingénier de son mieux, par ses conseils ou ses exhorta-

tions, pour y faire entrer ceux qui lui sont chers et au salut desquels il s'intéresse.

On aime dans le monde, à compter, parmi ses amis, des personnages illustres, par leur nom, par leur rang, leurs qualités, à appartenir à une société dont on puisse recueillir honneur et secours. Or, dans l'ordre spirituel, la confrérie du Carmel ne nous offre-t-elle pas tous ces avantages ? Ecoutez pour vous en convaincre ces simples réflexions.

Votre regard a-t-il jamais franchi le seuil du cloître des Carmélites ? Il y a là de véritables anges de la terre, que les anges du ciel contemplant avec ravissement, dans leurs austérités comme dans leurs prières. Que de trésors de grâce n'accumulent-elles pas, chaque jour et à chaque heure ! Eh bien ! tous ces trésors sont communs à l'associé du Carmel : il y a sa part.

Pourriez-vous supputer les mérites acquis, depuis sept siècles, par tous les religieux Carmes ? Qu'ils aient été d'humbles cénobites, d'ardents prédicateurs, de zélés missionnaires, de généreux martyrs, n'importe : l'associé du Carmel jouit de tous les mérites de ces religieux ; il participe à leurs veilles, à leurs jeûnes, à leurs larmes, à leurs prières, à leurs macérations, à leurs sacrifices, à leur quotidienne immolation.

Ce n'est pas tout. Levez les yeux sur cette multitude imposante de pieux confrères du Carmel, qui ont vécu dans le monde. Parmi eux vous trouvez des artisans, des pauvres, mais aussi des papes, des évêques, des prêtres, des rois, des princes. Par leurs vertus, ils forment l'élite de la société chrétienne depuis le treizième siècle. Calculez si vous le pouvez leurs bonnes œuvres ? La chose est impossible ; mais ce qui est vrai, c'est que tous ces biens vous appartiennent, si vous êtes membres du Carmel.

La seconde conclusion, que doit tirer un vrai chrétien, des notions précédemment données, est de porter le saint scapulaire, dont il s'est revêtu, avec amour et reconnaissance.

Avec amour pour Marie, car c'est par tendresse pour nous que cette divine Mère nous l'a apporté du ciel. Si son maternel amour nous en a dotés, l'amour filial doit nous en revêtir. L'enfant, au cœur généreux, laisse-t-il dans l'oubli un présent de sa mère ? Que de prétendus sages blâment, comme puérile la dévotion du scapulaire, laissons-les dire et plaignons-les. Ils sont à plaindre en effet de se montrer aussi peu soucieux des lois de la

piété filiale, que des inspirations de la bonté de Dieu pour nous.

Avec reconnaissance : tant de grâces sont attachées au saint scapulaire !

Il nous assure la protection de Marie pour toute la durée de la vie présente. Avec lui, aux jours surtout de lutte, de combats, de tentations, nous ressentons la bien-faisante influence de notre mère. Il nous rend plus facile le dur travail de la vertu ; il nous sert de céleste cuirasse contre les traits du démon ; dans les dangers il est pour nous un divin palladium.

A l'heure de la mort le scapulaire nous ménage une spéciale intervention de la très sainte Mère de Dieu.

Jusqu'au delà du tombeau sa vertu tutélaire nous poursuit. L'auguste Reine du scapulaire ne nous promet-elle pas que, grâce à lui, le purgatoire ne retiendra pas longtemps nos pauvres âmes ? Ne nous assure-t-elle pas, au contraire, que, bientôt purifiées, après de courts moments passés dans le séjour de l'expiation, elles prendront leur essor vers le Ciel ?

Mais il ne suffit pas de porter avec amour et reconnaissance le scapulaire de Marie.

Quand le prophète Élie, le grand Thaumaturge de l'histoire biblique, fut enlevé sur un char de feu vers les régions célestes, il laissa tomber son manteau sur son fidèle disciple Élisée, qui le suppliait de ne pas l'abandonner. Élisée reçut le manteau d'Élie comme le plus précieux des héritages. Il ne se trompait pas. A peine en fut-il revêtu, qu'il était investi du même don de prophétie et de miracle qui avait attiré à son maître une si juste célébrité.

Mais si ce présent excita dans l'âme d'Élisée un plus ardent amour pour Elie et une vive reconnaissance, il le porta aussi à réaliser en lui les vertus dont son cher maître lui avait donné l'exemple : son zèle pour la gloire de Dieu, sa mortification, sa vie retirée du monde,

Pieux confrères du Carmel, ce n'est pas seulement d'un prophète ou d'un saint du ciel, que vous tenez votre scapulaire ; c'est Marie elle-même, la reine des saints et des prophètes, qui vous l'a donné, du séjour de la gloire où elle règne, pour vous signifier qu'elle vous couvre du manteau de sa toute puissante protection. Soyez heureux sans doute d'une telle faveur, et montrez-vous-en reconnaissants ; mais comprenez aussi que, pour y répondre, comme il convient, vous devez vous laisser imprégner

l'âme et le cœur des vertus de Marie, dont son merveilleux scapulaire est tout embaumé.

Efforcez-vous surtout de réaliser celles des vertus de cette sainte Mère, qui constituent comme son esprit vivifiant, je veux dire son humilité, sa douceur, sa pureté, et par-dessus tout sa soumission à Dieu et son amour pour lui. Si vous agissez ainsi, en même temps que le saint scapulaire vous rendra plus facile le chemin du ciel, vous deviendrez vraiment dignes de le porter, et les anges pourront dire de vous que vous êtes les véritables fils et serviteurs de Notre-Dame du Carmel.

V. DUMAX.

ECHOS DES FRATERNITÉS

QUÉBEC.

Les deux Fraternités de St-Sauveur de Québec ont célébré cette année la fête de St-Joseph avec une pompe inaccoutumée, et qui reedit bien haut et éloquemment leur parfaite intelligence et leur vif et profond amour du beau et bienfaisant Tiers-Ordre de St-François d'Assise.

A un autel élégamment décoré et brillamment illuminé, une messe basse a été dite à six heures et demie, à laquelle un grand nombre de Tertiaires des deux Fraternités sont venus se nourrir du pain des forts qui donne l'immortalité, et cela avec un ordre, une foi et un recueillement vraiment extraordinaire. Cette messe a été célébrée par le R. P. Boissonnault, directeur zélé de la Congrégation des jeunes gens, et la sainte communion a été distribuée par le R. P. Directeur.

La réunion du soir qui chez nous est toujours la principale, a eu lieu à sept heures, mais cette fois dans la chapelle supérieure, laquelle offre plus d'avantages, quoiqu'elle ne soit pas plus spacieuse et ne contienne pas plus de monde, si nous exceptons les galeries qui peuvent recevoir cinq cents personnes. L'autel richement et élégamment décoré et brillamment illuminé ; des flots de lumière ruisselant de toute part donnent une idée de la beauté du ciel. La Vierge de Lourdes, du sein de cette abondante lumière, semble une véritable apparition. La statue de St-Joseph a reçu des honneurs qui cadrent parfaitement avec le maître-autel. Les tertiaires revêtus de leurs longues robes de bure partent en procession de leur

chapelle respective précédés de l'étendard du Christ, se rendant au chant du psaume *Miserere*, à la chapelle de la fête.

Tous les enfants de St-François sont à leurs places, et la cérémonie va commencer. Un frère novice, que je ne veux pas nommer, de crainte de blesser son humilité, accompagné de l'orgue que touche avec une rare précision une jeune enfant de quinze ans, joue un superbe morceau qui prépare les esprits et les cœurs à la grâce de Dieu et les ouvre à cette céleste rosée.

Après cette magnifique entrée, le R. P. Visiteur apparaît dans la chaire, et jetant un regard doux et paternel sur cette nombreuse assemblée de ses enfants, il leur fait voir par ce regard un profond et sincère attachement, et son zèle ardent pour la prospérité. Après avoir récité les prières de la Règle, il fait les annonces et donne les avis nécessaires, après lesquels, monsieur l'abbé C. Trudelle, Chapelain de l'Hôpital du Sacré-Cœur de St-Sauveur de Québec, un vétéran du sacerdoce, fait un magnifique panégyrique de St-Joseph qu'il sait entremêler de conclusions pratiques de nature à instruire, à plaire et à toucher, c'est-à-dire, à produire un grand bien dans ces âmes si bien disposées à recevoir la semence de la parole de Dieu. L'instruction terminée, une voix inaccoutumée, d'une beauté extraordinaire, chante un magnifique cantique qui a été composé spécialement pour le Tiers-Ordre, après quoi, le R. P. Directeur procède à l'imposante cérémonie des prises d'habits et des professions, puis il donne l'absolution générale et la bénédiction papale qui suit le salut solennel du T. S. Sacrement, où la musique la plus riche et la plus célèbre est exécutée avec une rare précision, un entrain et une facilité merveilleuse, une âme et un charme indescritibles. Que mes Frères et Sœurs me permettent ici de rendre hommage nommément au mérite et au talent de monsieur Jos. Lamontagne, ténor distingué de la cité de Québec.

Le salut a été donné par le R. P. Royer, un de nos plus anciens missionnaires Oblats lequel affectionne tout spécialement le Tiers-Ordre.

Tout le monde s'est retiré plus que satisfait de ce qu'il qu'il venait de voir et d'entendre. J'ai soixante ans et j'ai vu et entendu de bien belles choses durant ma vie, a dit un spectateur, mais croyez-moi, je n'ai encore rien vu, ni rien entendu qui m'ait impressionné, touché et édifié autant que la cérémonie de ce soir. Mon Dieu, que sommes-

nous : pourquoi s'attache-t-on aux choses de la terre, pourquoi ne ne vous sert-on pas fidèlement, paroles qui n'ont pas besoin de commentaires et qui redisent bien haut que le Tiers-Ordre est l'œuvre de Dieu : *Gesta Dei per Franciscum*. Je me croyais dans le ciel disait l'un, la cérémonie a duré deux heures, et il me semble qu'elle n'a duré que quelques minutes disait l'autre, etc., etc. Fasse le ciel que cette magnifique fête contribue puissamment à la prospérité des Fraternités de St-Sauveur de Québec!

FRÈRE LÉON.

LES MARTYRS DU JAPON

(Suite.)

III.

ENTRÉE DES FRANCISCAINS AU JAPON.

Le superbe monarque répondit que cela était bon ; mais qu'on ne tiendrait pas les promesses, qu'on ne lui garderait pas la parole donnée, et que pour s'assurer de l'amitié des îles de Luçon, il valait mieux les mettre sous l'obéissance. " Nous sommes espagnols et chrétiens, répondit le père commissaire par la bouche de Gouzalve, nous n'obéissons qu'à Dieu et à notre roi : ce roi puissant n'a jamais plié, et jamais il ne pliera devant aucun prince de la terre ; il est maître souverain et absolu : le gouverneur de Luçon n'oserait, ne pourrait transgresser ses lois. Respectant et admirant la puissance du grand Taïco-Sama, il nous envoie pour lui offrir son amitié et accepter la sienne. Si on doute qu'il tienne sa parole, qu'on fasse l'alliance et qu'on nous garde comme une garantie de la paix et un gage de sûreté."

La condition plut à l'empereur, qui l'accepta : c'était le vrai point du triomphe, pour les humbles religieux, de pouvoir rester au Japon. Taïco-Sama donna donc son consentement à ce que les pères franciscains demeurassent dans son empire, et il leur offrit tout ce qui leur serait nécessaire, pendant tout le temps qu'ils y demeureraient. Il accepta l'alliance avec le puissant roi d'Espagne, et lui promit son amitié. Il les invita ensuite à s'asseoir à sa table, et, le repas terminé, il vint vers le P. Pierre-Baptiste et tout familièrement, l'entretint de diverses choses et se montra tout joyeux. Il alla même jusqu'à

prendre sa corde, et s'en frappant les épaules en riant il dit que de tels coups de discipline devaient faire trop de mal, et que cela n'irait point à son usage. Enfin il les congédia, en donnant ses ordres pour qu'ils fussent convenablement logés et traités.

Il y avait à la cour un bon nombre de personnes sincèrement chrétiennes ; il y en avait aussi d'autres que la crainte seule de déplaire à l'empereur empêchait de l'être, toutes ces personnes s'empressèrent d'accueillir les pères, si bien reçus par leur maître. Ceux-ci furent conduits à Méaco, y furent logés et traités au-dessus de ce qu'ils purent accepter dans leur simplicité et pauvreté religieuse. Un des favoris de l'empereur, nommé Tungen, se distingua parmi tous les autres ; il logea pendant six mois les humbles religieux dans sa propre maison, et leur rendit tous les services qui étaient en son pouvoir.....

.....Cependant les religieux franciscains souffraient de n'avoir pas de demeure assurée et fixe, et de ne pouvoir librement et sans encombre se livrer à leurs pieux exercices : aller de palais en palais, de visites en visites, de repas en repas, ce n'était point une vie qui pût leur être agréable et qui les menât au but qu'ils poursuivaient. L'empereur avait promis de leur accorder une demeure ; mais il fallait lui rappeler sa promesse. Une occasion s'en présenta : un jour que Taïco-Sama sortait, il aperçut les pères, les fit venir à lui et leur reprocha doucement d'oublier le chemin de son palais, leur dit d'avoir plus de confiance en sa protection, et leur demanda ce dont ils avaient besoin. Le P. Pierre-Baptiste répondit, avec une noble simplicité, qu'il avait une extrême confiance aux promesses de l'empereur, qu'il allait lui en donner la preuve à l'instant même : " Il nous est fort incommode, dit-il, de vivre sans demeure fixe, dans la maison des autres ; nous ne pouvons faire nos offices et remplir convenablement les devoirs de notre état.—" C'est juste, répondit l'empereur ; choisissez vous-même, ou une *varéla* " (temple d'idoles), ou un lieu qui vous soit agréable pour " y bâtir ; je veux vous donner une demeure et y attacher " les rentes qui vous seront nécessaires. " Le père accepta la demeure, mais il s'excusa de ne pouvoir accepter les rentes, disant que leur règle ne leur permettait pas d'en avoir, attendu qu'ils s'étaient constitués pauvres pour l'amour de Dieu, et qu'ils ne devaient vivre que d'aumônes. Le prince païen s'émerveilla d'une telle réponse :

le choix de la pauvreté, le mépris des richesses, le refus des biens d'ici-bas, cela surpassait évidemment l'intelligence d'un idolâtre et les forces de la nature humaine.

Le gouverneur de Méaco, nommé Guenifoin, qui, quoique païen, favorisait la religion chrétienne, à laquelle appartenaient ses enfants, ne mit aucun délai à exécuter les ordres de son maître. Un lieu fut choisi :—c'était l'emplacement d'une ancienne varêla ;—ainsi on élevait une église au vrai Dieu sur les débris des idoles ! On mit toute diligence à bâtir un couvent, avec une chapelle dédiée à Notre-Dame des Anges. Les pères éprouvaient une joie vive en leur âme en considérant la faveur ineffable que Dieu leur faisait, à eux, pauvres et petits, de pouvoir confondre l'orgueil des païens, en élevant au milieu de la ville même de Méaco, siège de l'empire, un couvent et une église, tandis qu'on avait renversé les édifices sacrés bâtis par les sueurs des ouvriers évangéliques qui les avaient précédés.

L'église fut achevée pour la fête de saint François d'Assise ; on y célébra ce jour-là même solennellement la messe, avec un immense concours de fidèles et d'infidèles (1). Le service divin, dès lors, n'y discontinua point ; on y prêcha publiquement ; on y convoqua le peuple au son de la cloche ; on y administra les sacrements. Une abondance merveilleuse de grâces s'y répandit sur les âmes pour les affermir dans la foi, dans la

(1) Un historien rapporte plusieurs faits mystérieux ayant trait tant à la construction qu'à l'ouverture de l'église. Entre autres, il dit qu'aussitôt que la cloche des religieux eut annoncé la fête, la cloche d'un temple d'idoles, voisin du couvent, et qui se faisait entendre à plusieurs milles de distance, ne sonna plus. Sur quoi il ajoute : "C'était un signe de la volonté du ciel : à la voix de la tourterelle, le cri de Poiseau de nuit devait cesser ; au chant de l'Eglise du Christ, le démon devait se taire. Car alors s'accomplissait la parole du Prophète : " Les oiseaux crieront sur les fenêtres, et le corbeau au-dessus des portes, parce que j'anéantirai toute sa puissance ; " *Vox cantantis in fenestra, corvus in superliminari, quoniam attenuabo robur ejus.* " Soph., XI, 14.

Plusieurs fois on entendit des chœurs d'anges chanter l'office avec les religieux.

Comme devant l'image de la très-sainte Vierge on n'entretenait pas de lampes, souvent quatre flambeaux paraissaient et brillaient jusqu'à ce que la foule se fût retirée.—*Frucl. posth., S. P. de Alc. a Tiburt. Navar*

L'empeur assista une fois aux matines à minuit, heure à laquelle les frères-mineurs récitent le saint office, et il dit à ses courtisans : *N'empêchons pas ces pauvres, ces humbles frères de travailler à la conversion des infidèles.*

piété ; pour les disposer au martyre qui planait sur la tête d'un si grand nombre. Beaucoup d'âmes, encore ensevelies dans les ténèbres de l'erreur, y reçurent la régénération sainte. L'humilité, la pauvreté, l'austérité, la pureté, le désintéressement des franciscains contrastaient si fort avec les habitudes des bonzes, que tous se laissaient entraîner par le zèle de ses ardents missionnaires. L'ennemi cependant ne se tint point pour battu : les bonzes conçurent bientôt une aussi grande jalousie contre les nouveaux pères que contre les jésuites ; ils essayèrent de les déconsidérer auprès de l'empereur ; mais ils n'y réussirent pas d'abord. Taïco-Sama semblait aimer les pauvres moines de Saint-François, et ils ne voulut pas qu'on les molestât. Dans le fond, il hésitait à entrer dans la voie des persécutions : de graves raisons l'arrêtaient, et il était bien aise d'avoir comme prétexte, la présence des nouveaux religieux pour ne pas mettre ostensiblement à exécution ses édits contre les chrétiens.

Quand le couvent de Notre-Dame des Anges fut bâti à Méaco et que les Pères y furent bien établis, il leur arriva des Indes de nouveaux compagnons, le P. Augustin Rodriguez, le P. Marcel Ribadeneira et le P. Jérôme de Jésus, qui venaient les aider et partager leurs travaux et leurs périls. Un peu plus tard il en arriva trois autres, le P. François Blanco, le P. Martin de l'Ascension et F. Jean le Pauvre. Le P. Pierre-Baptiste remercia vivement le Seigneur de cet accroissement des ouvriers évangéliques, et il résolut aussitôt d'en tirer profit pour le salut des âmes.

La charité était inconnue au Japon, comme dans tous les pays idolâtres. Chacun pour soi ! telle est l'unique loi suivie parmi les nations privées de la connaissance du vrai Dieu.....

Le Père crut faire une chose infiniment utile à sa religion, en fondant deux hospices pour le service des malades : Dieu bénit son entreprise. Ses religieux et lui servaient les pauvres, les nourrissaient des aumônes qu'ils amassaient, pansaient leurs blessures, nettoyaient leurs plaies, qu'ils baisaient avec amour en souvenir des plaies sacrées du Sauveur ; lavaient les ulcères des lépreux, soulageaient toutes les infirmités humaines, et cela avec un dévouement aussi généreux que gratuit.

Cette œuvre, si nouvelle au sein de la grande ville païenne, y fut accueillie avec enthousiasme.....

Les œuvres les plus belles et les plus saintes attirent la contradiction ! Aussi cette bonne et grande œuvre des Pères Franciscains fut-elle bientôt éprouvée. Les bonzes, qui auraient dû les imiter, et qui d'abord les admiraient malgré eux, ne purent enfin contenir leur jalousie : l'avarice d'ailleurs les poussait à entraver une œuvre qui tendait à faire passer aux mains des pauvres malades les riches aumônes auparavant destinées à leurs temples. Ils essayèrent donc d'arrêter la charité chrétienne dans son essor : ce fut en vain. Rien ne put empêcher l'exécution des projets commencés : le zèle des Religieux, dans l'exercice de leurs fonctions hospitalières, fit plus encore sur l'esprit et le cœur des païens que leurs prédications, et une foule d'entre eux, touchés au fond de l'âme, reconnaissaient la vérité d'une religion si pleine de charité et demandaient la régénération du baptême.

L'Empereur lui-même, au récit qui lui fut fait des œuvres pratiquées par les bons Religieux dans leurs hôpitaux, ne put s'empêcher de dire au milieu de ses courtisans, mais bien haut, de manière à ce que tous pussent l'entendre : "Vraiment, à voir la charité de ces bonzes chrétiens, je ne puis m'empêcher de croire qu'il y a un Dieu qui sera leur salut, et qu'il y a un autre monde où leurs peines et leurs travaux recevront un digne salaire." Un autre jour, discourant sur le même sujet, il s'écria : "La vie des chrétiens est vraiment bonne : seulement il y a un point qu'il est impossible d'observer." Il parlait, hélas ! de cette misérable passion qui perd tant d'âmes et qui cependant les rend bien malheureuses. Sans doute elle est difficile à dompter, cette passion terrible ; mais ce qui est possible à l'homme est toujours possible à Dieu : la gloire de la religion de Jésus Christ est d'avoir élevé la nature humaine au-dessus d'elle-même, en la transformant, et d'avoir rendu l'homme capable de mener ici-bas la vie des anges.

(A continuer.)

Le bienheureux Frère Egidius, ou Gilles, le troisième compagnon de notre saint Père, lui demandait un jour s'il y avait au monde quelque chose de si terrible qu'un homme ne pût en soutenir la vue seulement le temps voulu pour réciter l'Oraison dominicale. Il répondit : "L'aspect du démon est si terrible, qu'on ne saurait imaginer rien de plus terrible ni de plus repoussant au monde, et nul homme ne saurait le soutenir même un seul instant, s'il n'était assisté du secours de Dieu.

CHRONIQUE

Un crucifix qui guérit.—Il y a mission dans le bourg de B..... L'église a peine à contenir la foule.

Le missionnaire fait une instruction aux *hommes seuls* et remet un crucifix à chacun de ses nombreux auditeurs. Un ouvrier, père de famille, rentre chez lui. Son enfant, petit garçon de 4 ans, est malade d'un abcès qui le fait cruellement souffrir à la joue. Il aperçoit le crucifix et s'écrie :

—Papa, donne-moi ton Bon Dieu. Il me guérira mieux que le docteur qui me fait tant de mal.

Le père donne le crucifix à l'enfant qui l'applique sur sa joue et s'endort.

Le lendemain matin il s'écrie en se réveillant :

—Papa ! je suis guéri. Le bon Dieu m'a enlevé mon mal.

L'abcès s'était ouvert pendant la nuit.

Deux heures après, le père et l'enfant venaient à l'église remercier le *bon Dieu qui guérit*.

Main de Dieu.—Il y a cinq ou six ans, pendant les travaux d'exécution du chemin de fer de Dijon à Bourg, un employé de l'administration, étranger au pays, était en résidence à Dommartin (Saône-et-Loire.)

Cet homme se faisait remarquer par son impiété et surtout par ses blasphèmes horribles contre la Sainte Vierge. Les ouvriers sous ses ordres en étaient tous scandalisés, même les moins religieux.

Or, vers la fin des travaux, il tomba malade et ce fut cette langue blasphématrice qui fut frappée. Atteint d'un cancer à la langue, le blasphémateur mourut après de longues et atroces souffrances, refusant de se réconcilier avec Dieu, et fut enterré sans prêtre.

La population vit dans cet événement le châtiment des blasphèmes proférés par lui contre la Sainte Vierge.

Un baptême à Trébizonde.—La Supérieure des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition de cette ville nous a adressé le trait suivant : Il y a quelque temps, on nous écrivit de Karahisser de vouloir bien prendre chez nous une jeune fille née de parents autrichiens et qui, quoique âgée de quinze ans, n'avait encore aucune autre notion de la religion catholique que le signe de la croix, et qui, faute d'un ministre de notre religion, n'avait pas même été ondoyée. Nous l'acceptâmes ; et quelques semaines après, la jeune fille, accompagnée de sa mère, se présenta chez nous. Le lendemain de son arrivée, nous lui donnâmes un cathéchisme, et, comme elle était très intelligente, elle ne tarda pas à apprendre les vérités de notre sainte religion : le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, notre chère Hélène eut, le même jour, le sacrement de baptême, de confirmation, l'absolution et la Sainte-Eucharistie. Le démon n'a pas manqué de montrer, d'une manière ostensible, combien le retour d'une âme à son Créateur lui déplaisait. Vous allez en juger par vous-même, Monsieur le Directeur. Notre Hélène, qui jusqu'alors avait répondu à toutes les questions du R. P. Préfet, ne put articuler une seule syllabe quand elle dut répéter, après le ministre du Seigneur : "*Je demande la Foi.*" Un mouvement convulsif agitait sa

langue ; elle finit par dire, en bégayant : Ah ! je ne puis prononcer ce mot !—Le R. P. Prêtre ainsi que sa marraine, la voyant aux prises d'une lutte infernale, l'encouragèrent et l'aiderent à le dire.

Qu'elle est heureuse aujourd'hui d'avoir reçu notre Dieu avec l'innocence baptismale ! et combien ne le sommes-nous pas de lui avoir ouvert les portes de notre maison ! Mais son bonheur, le nôtre nous le devons en partie à vous et à vos associés, Monsieur le Directeur, et aux RR. PP. Capucins qui font bien des sacrifices afin de pouvoir entretenir nos classes. Oui, soyez-en tous bénis, et que vos zélés associés viennent à notre aide afin de pouvoir recueillir tous les enfants qui viennent frapper à notre porte.

Une statue de la Sainte Vierge dans une Eglise protestante.—Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Gènes : " Nous avons signalé plus d'une fois les progrès du catholicisme en Angleterre. On peut dire en vérité qu'il n'y a pas de grande famille dans ce pays qui ne compte, parmi ses membres, quelques catholiques. Les progrès de cette nation pour se rapprocher du principe catholique sont de jour en jour plus sensibles. On annonce que dans la grande basilique de Saint-Paul, à Londres, où se font les fonctions des Episcopaliens, l'administration a décidé qu'on installera la statue de la Madone avec l'auréole. Ce fait en contradiction ouverte avec la doctrine protestante, qui n'admet pas l'intercession des saints, suscite, il est vrai, une tempête de colères et de protestations parmi les plus enragés protestants ; mais ceux qui commandent là ne s'arrêteront pas pour si peu. Nous aurons ainsi le rare et consolant spectacle, de voir introduit dans une des plus célèbres cathédrales de la réforme, en guise de protestation contre le catholicisme, un des symboles les plus touchants de notre foi. "

Si cette nouvelle se confirme, ce sera sans doute comme le présage d'une des plus belles victoires de Celle que l'Eglise salue comme ayant triomphé de toutes les hérésies. Nous sommes peut-être moins loin qu'on ne pense de la réalisation de cette fameuse prédiction de Joseph de Moïstre annonçant qu'avant la fin du siècle on chanterait la grand'messe à Saint Paul de Londres et à Sainte Sophie de Constantinople.

(*Rosier de Marie*)

Insultes aux religieux, à Rome.—Le grand bien et l'enthousiasme indescriptible produits par la prédication du Père Agostino de Montefeltro n'ont pas manqué d'exciter les sectaires à se livrer à leurs exploits habituels. Ils ont délégué un de leurs agents pour outrager l'éminent religieux, dès sa sortie du couvent de la rue Merulana ; mais le mandataire des sectes, ne connaissant même pas le Père Agostino, s'est attaqué au R. P. Bernardino de Portogruaro, général des Franciscains, et, lui mettant une main sur l'épaule, il lui a versé sur la tête, avec l'autre main, un vase plein d'ordures.

Le lendemain, le même misérable exploit c'est renouvelé impunément contre le Père Agostino en personne, ce qui prouve que c'est bien à lui qu'en veulent les agents sectaires. Il venait de sortir en voiture pour aller prêcher à Saint-Charles-au-Corso. Lorsqu'un jeune homme lui a lancé une pierre couverte d'ordures, qui est venue briser la glace de la voiture et tomber à l'intérieur après avoir effleuré le bras du vénérable religieux. Lui-même, racontant le fait l'immense auditoire qui l'attendait dans l'église de Saint-Charles, a dé-

claré avec beaucoup de mansuétude qu'il pardonnait à ses insulteurs ; mais il a ajouté, pour leur instruction, que, si c'étaient des ouvriers il le regrettait profondément, parce qu'il est lui-même le premier à plaider leur cause ; que, s'il s'agissait de personnes d'autres classes sociales, il ne le regrettait pas moins, parce qu'elles s'exposaient à voir un jour se déchaîner contre elles les passions de haine et d'impiété dont elles donnaient l'exemple. Des applaudissements unanimes ont accueilli ces paroles, et, après le sermon, ils se sont renouvelés avec un merveilleux élan, sur la place Saint-Charles, au moment du passage du Père Agostino. La police a pris, après coup, des précautions et elle escortera désormais, à l'aller et retour, l'éminent prédicateur qu'elle doit forcément protéger en présence de l'enthousiasme de tout un peuple subjugué par son éloquence.

(Semaine Religieuse, Montréal.)

Cause de la vénérable Marguerite Bourgeoys.—Same-li le 13 avril 1889, à l'Archevêché, a été tenue sous la présidence de Mgr l'Archevêque de Montréal, la 139^e session du procès apostolique sur les vertus et les miracles *in specie* de la vénérable servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys, fondatrice des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Sur l'instance du révérend Mr. A. Nercam, p. s. s., Postulateur de la cause, les révérendissimes juges délégués ont publié le susdit procès. Avec cette publication cesse pour les juges, le notaire actuaire et tous les témoins *l'obligation de garder le secret sur les interrogatoires et sur les dispositions*, dont ils avaient fait serment.

(Semaine Religieuse, Montréal.)

Honneur à Mgr l'Archevêque de Montréal.—Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal a été nommé chanoine honoraire de la primatiale, par Mgr l'Archevêque de Rouen. Il n'est pas sans intérêt de rappeler, à cette occasion, que le Canada, jusqu'en 1658, a été soumis à la juridiction de l'archevêque de Rouen, qui la regardait comme établie par l'usage. En effet, un grand nombre de ses diocésains s'étaient fixés au Canada, et, comme il n'y avait pas d'évêque sur les lieux, ils avaient dû quelquefois recourir à son autorité. Le Saint-Siège qui avait toléré l'exercice de cette juridiction jusqu'à cette époque, jugea opportun alors de nommer un vicaire apostolique chargé seul de la direction de la nouvelle chrétienté.

(Semaine Religieuse, Québec.)

Histoire des Jésuites.—A la dernière séance de "l'Union Catholique," M. Alphonse Leclair a annoncé qu'il offrirait la somme de \$300 à celui qui fera la meilleure histoire des Jésuites au Canada. Nous applaudissons à cette excellente idée ; et de plus, nous donnons humblement le conseil à tous ceux qui de bonne foi entretiennent des préjugés contre nos ordres religieux, de vouloir bien étudier leur histoire, depuis les origines de leur établissement au milieu de nous jusqu'à nos jours. Peu de science éloigne de la vérité, et beaucoup y ramène.

Les théologiens, qui font arriver jusqu'à nous la sainte parole de Dieu, je veux les honorer et les respecter, comme le méritent ceux qui nous communiquent l'esprit et la vie.

—Testam. de S. F.



DEVOTION AU SACRE CŒUR DE JÉSUS

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR MAI 1889

Désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie
par Sa Sainteté Léon XIII :

LA CONVERSION DES JUIFS.

La question juive est en ce moment le sujet qui, de tous peut-être, préoccupe davantage, et à bon droit, ceux qui ont souci du salut des peuples chrétiens. On a dénoncé avec une admirable vigueur, " la conquête juive," qui, particulièrement en France, semblerait presque un fait accompli. Les Juifs n'ont-ils pas dans leur main les trois grandes forces du jour, la franc-maçonnerie, l'or et la presse ?

À Dieu ne plaise que nous voulions ralentir le mouvement de légitime défense qui s'impose et qui se propage de tous côtés. Mais, dans " ce combat pour la vie," quels

que soient les torts des Juifs et le suprême danger qu'ils nous font courir, n'oublions pas ce que demandent, à leur égard, la justice et la charité.

Or, elles demandent que, dans cette lutte, nous ne nous en prenions pas à la race même des Juifs, si odieusement ridiculisée par les ennemis de l'Eglise, les Celse et les Voltaire. S'ils poursuivaient les Juifs de leurs sarcasmes, c'était surtout en haine de Jésus-Christ et des Apôtres, qui sont la gloire de cette race ; c'était aussi en haine de la révélation mosaïque, cet inébranlable fondement de de notre révélation chrétienne.

Mais pour nous cette race, c'est la race bénie de nos frères aînés ; c'est celle qui nous a donné le Sauveur Jésus, et la très sainte Vierge Marie et nos plus glorieux ancêtres. C'est aux fils de cette race que, naguère encore, à la fin du Concile du Vatican, cinq cents évêques catholiques, reconnaissant que les Juifs "sont toujours très chers à Dieu à cause de leurs pères, et parce que c'est d'eux qu'est né le Christ selon la chair," se préparaient à adresser un vœu de tendresse et d'honneur, espérant, —ajoutaient les pontifes— "qu'il sera, avec l'aide du Saint-Esprit, bien accueilli par plusieurs des fils d'Abraham."

POSTULATUM EN FAVEUR DES ISRAÉLITES, PROPAGÉE PAR
MM. LEMAN.J.

Que si les Juifs ont toujours été un obstacle et sont aujourd'hui un effroyable péril pour les sociétés chrétiennes, ce n'est pas parce qu'ils sont sémites et que nous sommes aryens ; mais c'est parce que devenus infidèles à leur incomparable vocation, et cela jusqu'au déicide, ils continuent à transformer criminellement l'idée messianique, qui était leur gloire et leur raison d'être, en un rêve persévérant et obstiné de domination temporelle sur tout l'univers.

Mais ne l'oublions pas ; leur prévarication n'aura qu'un temps. Comme le montre Cornille de la Pierre (*in Epist. ad Rom. XI*), c'est une tradition certaine, à laquelle ont adhéré tous les Pères de l'Eglise et les interprètes, qu'il y aura un jour une conversion en masse de la nation juive et que ce retour sera le signal d'un splendide triomphe du Seigneur Jésus.

Prions donc avec une vive affection pour ces frères égarés. Ce que l'Eglise fait officiellement et solennelle-

ment chaque année, le jour du Vendredi-saint, faisons-le souvent dans nos prières quotidiennes, et surtout pendant ce mois, selon l'intention de Sa Sainteté Léon XIII : demandons instamment au Cœur de Jésus " de faire tomber le voile qui couvre ces cœurs aveugles ; " en sorte que les brebis perdues d'Israël rentrant enfin au bercail, il n'y ait plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur.

VENITE ADOREMUS

Je régnerai !

Le Sacré-Cœur a dit : *Je régnerai !*

Comment régnera-t-il ? Un roi règne quand ses sujets rendent à sa majesté l'hommage de leur respect, et à son autorité l'hommage de leur soumission. Notre-Seigneur étant Dieu demande aux hommes le culte de latrie. Il régnera donc par l'adoration.

Pourquoi Notre-Seigneur a-t-il dit qu'il régnerait par son Cœur ? il pourrait régner par sa toute-puissance. Il le fait quelquefois sur cette terre, mais rarement ; il veut y régner par l'amour, c'est-à-dire par son Cœur. Il ne se sert guère de son bras puissant que pour ôter les obstacles au règne de son amour ; c'est dans ce sens qu'il dit : Je régnerai malgré mes ennemis ! J'arrêterai au passage ceux qui s'opposeront à mon règne.

Où régnera-t-il ? Quel est son royaume ?

Il veut régner *dans les cœurs* par l'amour : " Rendez-moi amour pour amour ", a-t-il dit à la bienheureuse Marguerite-Marie.

Il veut régner *au foyer domestique* : il demande que la famille vienne s'agenouiller devant son image, et il promet les plus abondantes bénédictions aux maisons où cette sainte image sera exposée avec honneur.

Il veut régner *dans les Communautés Religieuses*, où il a ce qu'il nomme son peuple choisi ; aussi est-ce d'abord à elles que la dévotion au Sacré-Cœur a été proposée.

Il veut régner *dans l'Eglise entière* par un culte public ; il demande une fête, une messe, un office.

Il veut régner *dans la société civile* elle-même ; et il réclame ce règne social dans toutes les nations ; c'est toutefois par la France qu'il veut commencer : " Va trouver le fils aîné de mon Sacré-Cœur et dis-lui que je veux qu'il bâtisse un temple à ce divin Cœur, qu'il lui consacre son

royaume, qu'il place l'image de mon Cœur sur les étendards, et dans les palais, et qu'il travaille à étendre le règne de ce Cœur dans le monde entier." Tel est le résumé du Message confié par Notre-Seigneur Jésus-Christ à la bienheureuse Marguerite-Marie, le 17 juin 1689.

Comment entre-t-on dans le règne du Sacré-Cœur ? Par la consécration. " La France sera consacrée à mon divin Cœur, a dit Notre-Seigneur, je prépare toutes choses pour cela." Hélas ! Les préparatifs ne sont pas achevés : pressons-nous de les terminer, en redoublant de générosité pour construire l'édifice demandé, et de zèle pour la consécration des individus et des familles. Mais n'oublions pas que la consécration doit nous conduire à l'Adoration. *Adorer le Cœur de Jésus vivant dans l'Eucharistie : Voilà la fin ! Venite Adoremus !*

N. B.—Nous invitons chacun de nos associés à donner le concours le plus actif pour hâter la réalisation complète de la demande que Notre-Seigneur a faite de ce règne social. Nous les engageons à se procurer dans ce but les divers imprimés annoncés plus haut. (Voir : Avis, à la suite du Calendrier.)

QUE sera le paradis lui-même, si l'on éprouve tant de bonheur à le chercher seulement ? S'il est si doux d'aimer Dieu sur la terre sans le voir, qu'en sera-t-il lorsque nous serons admis à le contempler, à l'aimer, à le posséder parfaitement en paradis ?

—S. Léonard de Port-Maurice.

CALENDRIER DU MOIS

Offices pour les Frères.

24 mai, à 7 hrs. $\frac{1}{2}$ P.M., Assemblée mensuelle.

Offices pour les Sœurs.

10 mai, à 2 hrs. P.M., Assemblée mensuelle.

Pèlerinage des Tertiaires.

Les deux fraternités des frères et des sœurs réunies ensemble feront un pèlerinage à Joliette, vers le 26 juin. Des indications plus précises et plus détaillées seront données en temps utile.

ANNUAIRE DU SACRÉ-COEUR POUR L'ANNÉE 1889

. PAR LE R. P. NOLIN, S. J.

Nous accusons réception de l'annuaire ci-dessus publié par le Père directeur général de l'Apostolat de la Prière en Canada. Cet annuaire est en deux parties : dans la première se trouve le calendrier et un tableau des indulgences pour les diverses confréries et associations pieuses, ainsi que des explications sur le but, les pratiques et les avantages de chacune d'elle ; la seconde partie, qui est plus considérable, contient un exposé des confréries en l'honneur du Sacré-Cœur, une statistique de leurs œuvres et un compte rendu des fruits recueillis. Cet annuaire est un œuvre très utile comme matière à lire et surtout comme statistique. Il servira à diriger les personnes dans le choix des confréries dans lesquelles elles désireront entrer et leur indiquera ce qu'elles auront à faire. Nous le recommandons surtout aux curés et généralement aux membres du clergé.

Le prix est de 5 centins chaque et cinquante centins la douzaine pour la 1re partie ; et 10 centins chaque et \$1.00 la douzaine pour la 2ème partie.

A propos du *Tiers-Ordre séculier de Saint François* que l'auteur a placé dans son annuaire sous la lettre Y, nous remarquons qu'il a traité l'Ordre comme une simple "confrérie." C'est ainsi qu'à la ligne 5ème, p. 21, il écrit : "On jouit des indulgences de la *confrérie*, etc. ; à la 11ème ligne "il faut visiter l'église ou la chapelle de la *confrérie*." Nous croyons de notre devoir de déclarer que le Tiers-Ordre n'est pas une "confrérie," c'est un véritable ordre religieux, et c'est lui ôter son caractère et lui faire perdre de sa dignité, que de le placer au rang des simples confréries ou associations pieuses.

NÉCROLOGIE

Mde Vve Joseph Corbeil, décédée le 1er avril 1889, à l'âge de 61 ans, appartenait à la fraternité des Sœurs du Tiers-Ordre depuis 26 ans, elle était une des fondatrices.

Mlle Georgiana Turcotte, décédée le 26 avril 1889, à l'âge de 36 ans, appartenait à la Fraternité des Sœurs du Tiers-Ordre, professe depuis 10 ans.

R. I. P.